LA DÉPÊCHE
ARIÈGE

Nature. Ils se disent méprisés par leur hiérarchie .

Les agents vont déposer les armes

Le 2 mars , les agents de l'ONCFS enfermeront leur arme de service dans un coffre. *Photo DDM, Florent Raoul*

Ariège. Le mardi 2 mars des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage vont mettre dans un coffre leur revolver de service, la clé sera ensuite donnée au préfet qui en fera ce qu'il voudra. Ce geste symbolique est destiné à marquer le ras-le-bol des agents de l'environnement, qu'ils soient de l'ONCFS, de l'ONEMA (police de l'eau), des parcs nationaux ou des aires marines protégées. Cela fait des mois sur le plan national qu'ils réclament auprès de leur ministère de tutelle, celui de l'environnement, la revalorisation des grilles indiciaires, la requalification de leur poste à hauteur des missions qui leurs sont demandées, la reconnaissance de la pénibilité. En fait ils se sentent oubliés. À l'heure où l'on parle de Grenelle de l'environnement, de biodiversité, ou de directives européennes concernant la nature, ce sont bien eux qui crapahutent sur le terrain, de jour comme de nuit, pour faire appliquer la loi, recueillir des données sur les milieux et les espèces sauvages, vérifier la préservation des espaces protégés.

« On n'est pas reconnu, même pas par ceux qui nous dirigent au plus haut niveau. Ils ne savent même pas ce que l'on fait. Ils nous imaginent sans doute comme des pions assis sur une chaise derrière un bureau. » indique Thierry Auga-Bascou, agent de l'ONCFS syndiqué au Sne. FSU. Il gagne 1 350 € brut par mois après huit ans de service. « Les primes, dit-il, servent à payer les impôts et n'entrent pas en ligne de compte pour la retraite ». Et pourtant… Devinez, entre autres choses, qui doit assurer le suivi de l'ours ? En Ariège dix agents sur douze ont décidé de suivre le mot d'ordre national des syndicats (Sne. FSU, UNSA, CGT, EFA.CGC) et protestent. Ce qui signifie arrêt de la présence sur le terrain pour les missions de gestion et de protection des biens, boycott des réunions avec les administrations, rétention des données d'inventaires écologiques, arrêt des activités administratives. Une inertie qui doit amener les responsables du ministère à se poser des questions. Tout ce qu'ils demandent ce sont les moyens humains et financiers pour effectuer les missions de service public qui leur sont confiées. Leur mouvement doit durer tant que les autorités continueront à faire la sourde oreille.

J.M.